

## COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP 75

### COMPTE RENDU DE L'AUDIOCONFÉRENCE SUR LE PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE DU 17 JUIN 2020 :

La réunion du 17 juin s'est déroulée en audioconférence et les points principaux évoqués ont été :

**- reprise des accueils liée à la phase 3 du déconfinement :**

Après l'accueil sur rendez-vous des SIP dans le cadre de la campagne IR, les autres services (SIE, CDIF, SPF, SDE et Trésoreries) accueillent, à compter du 15/06, des usagers sur rendez-vous (sauf les SDE et le CAS VP). Par ailleurs, à la demande de la Direction générale, la direction réfléchit à une ouverture élargie de l'accueil des centres.

Pour la Direction, l'accueil pendant la campagne IR a permis 2 541 réceptions sur rendez vous au 12 juin 2020, de façon satisfaisante.

**Les organisations syndicales ont demandé à :**

- prévoir une préfiguration de l'accueil le 18 juin, alors que la campagne IR officielle est close ne relève d'aucune utilité. De plus il ne fait aucun doute que de nombreuses erreurs seront à traitées à terme ;
- desserrer le calendrier au 3 juillet pour les particuliers vu que les professionnels ont fait l'objet de plus grandes largesses ;
- continuer à assurer un accueil sur rdv pour les services fonciers et les amendes ;
- la prise du rdv par calc est compliqué pour les collègues ;

Par ailleurs les OS ont soulevé :

- l'incohérence concernant les rdv pour le nouvel accueil, alors que les SIP débutent des accueils généralistes , certes à minima, mais pas sur rdv ;
- et interpellé sur de nombreux cas d'incivilités et d'insultes à l'égard des agents.

**La Direction** se veut rassurante et précise qu'il s'agit d'un ensemble de mesures motivées par le contexte sanitaire et que l'application APRDV sera disponible et les collègues formés dans un délai rapide.

Concernant l'accueil généraliste en SIP il sera limité aux questions générales dont la réponse peut se faire en 5 minutes, un rdv sera pris dans d'autres cas, car l'objectif de cet accueil est la fluidité, il n'est pas question d'atroupements encore prohibés.

**Amendes COVID :**

**Les organisations syndicales ont demandé** ce qu'il en est des amendes covid pour les services amendes ;

- souligné la forte demande des usagers, des appels téléphoniques ont déjà lieux sur le sujet ;
- rappelé leur attachement au service public dont l'accueil physique fait partie, et souligné les problèmes de sécurité pour les agents, les usagers mais aussi pour les vigiles.

**La Direction** indique qu'au niveau national, les chaînes automatiques pour ce recouvrement n'ont pas encore repris. La Direction cite la situation du centre de Rennes qui ne pratique pas d'accueil physique.

**Conditions sanitaires :**

**Les organisations syndicales ont :**

- demandé si la propriété désinfectante des lingettes était sûre ?
- jusqu'à quand les permanences des vigiles seront maintenues ?
- rappelé que pour l'instant le Préfet appelle au maintien prioritaire du télétravail.
- posé la question de la reconstitution des forces de travail et si il y aura un appel des vacataires compte tenu du retard de travail à rattraper ;

**La Direction** indique que les vigiles seraient maintenus jusqu'au 9 ou 10 juillet pour tenir compte de la poursuite des opérations IR dans les services et qu'ils seront conservés sur les sites où ils étaient présents avant la campagne IR.

La Direction indique qu'il reste 475 agents empêchés et que justement pour des raisons sanitaires l'appel aux vacataires sera le plus limité possible de l'ordre de 10 à 20, car les contraintes de distanciation ne sont pas supprimées.

**La CFTC DGFIP reste à votre disposition  
N'hésitez à nous faire parvenir vos questions !**

**CONTACT PRESSE CFTC :**  
Mail : [cftcparis@gmail.com](mailto:cftcparis@gmail.com)